

REÇU le 19 juillet 2017

0010 . 07



LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Pierre Laporte
Directeur des Opérations
Région Afrique

Angle des Rues Booker Washington
et Jacques Aka – 01 BP 1850
Abidjan, Côte d'Ivoire

Tel : (225) 22.400.400
Fax : (225) 22.400.461

Abidjan, le 14 juillet 2017
Lettre GTIDR N°185

Monsieur Adama Koné,
Ministre de l'Economie et des Finances

République de Côte d'Ivoire

***Objet : Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur des Transports
Transmission de l'Aide-Mémoire de la mission d'appui à la mise en œuvre
Du 12 au 16 juin 2017***

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous transmettre ci-joint l'aide-mémoire de la mission de la Banque mondiale qui s'est déroulée à Abidjan du 12 au 16 juin 2017, relative au projet ci-dessus cité en objet. Cette mission a eu pour objectif d'évaluer l'état de la mise en œuvre du projet depuis sa mise en vigueur en décembre 2016.

L'équipe remercie les autorités ivoiriennes et l'ensemble de ses interlocuteurs pour l'accueil qui lui a été réservé et pour la qualité des discussions qui ont eu lieu.

Nous constatons avec préoccupation que le projet n'a pas connu d'avancées suffisantes en six mois. Elle attire l'attention de la tutelle du projet et des agences bénéficiaires en charge de l'exécution des différents volets sur la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des activités : particulièrement, en ce qui concerne le volet phare de ce projet sur le renouvellement de la flotte des poids lourds qui représente l'essentiel du financement IDA et de la contrepartie nationale. L'élaboration d'une prime à la casse fait partie des priorités de la stratégie nationale du développement des transports : une approche intégrée des activités du PAMOSET et de l'appui (par un système de partage de risques) de la Société Financière Internationale (SFI), permettrait la mise en place réussie d'un tel système. A cet égard, l'identification d'un site pour la casse et la purge des droits fonciers y relatifs sont d'important et nécessaires prérequis qui doivent être réalisés rapidement. Aussi la mission voudrait appeler à votre engagement, à celui des hautes autorités de tutelle, ainsi qu'à tous les acteurs pour faire avancer ces prérequis nécessaires.

Pour accélérer la mise en œuvre du projet, la mission a proposé de consolider et d'assembler certaines activités afin de réduire le nombre de passations de marchés. Elle invite l'ensemble des parties prenantes à fournir les efforts nécessaires pour l'exécution rapide des activités du nouveau Plan de Passation de Marchés.

De plus, un certain nombre de clauses datées de l'accord de financement, ne sont pas encore mises en œuvre, dont la mise à disposition des fonds de la contrepartie nationale et du versement de la première tranche en 2017, s'élevant à 3 millions d'Euros.

L'Aide-mémoire ci-joint élabore de façon détaillée les conclusions, les prochaines étapes et les chronogrammes des activités clés, conjointement arrêtés au cours de la mission.

Tout en vous réitérant notre engagement et notre appui pour l'atteinte des objectifs de développement du PAMOSSET, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.



Jacques Morisset
Représentant Résident par intérim

Ampliation :

- Monsieur Abdourahmane Cissé, Ministre du budget et du portefeuille de l'Etat, Gouverneur suppléant pour la Banque mondiale
- Monsieur Amadou Koné, Ministre des transports
- Monsieur Amédée Koffi Kouakou, Ministre des Infrastructures Economiques ;
- Monsieur Ahoutou Emmanuel, Directeur de Cabinet Adjoint- Primature
- Dr Kouyaté Mohamed D., Directeur du Fonds de Développement des Transports Routiers
- Monsieur Romain Kouakou Kouakou, Directeur de la Direction Générale des Transports Terrestres et de la Circulation
- Dr Echui Aka Désiré, Directeur de l'Office pour la Sécurité Routière
- Monsieur William's Kobenan, Directeur du Fonds d'Entretien Routier
- Colonel Major Pierre Alphonse DA, Directeur Général des Douanes Ivoiriennes
- Monsieur Diaby Ibrahim, Directeur Général du Haut Conseil du Patronat des Entreprises de Transport Routier
- Monsieur Touré Abdoulaye, SG de l'Observatoire de la Fluidité des Transports (OFT) et Président du Comité National de Facilitation du Transport et du Transit routier inter-états
- Commissaire Oura Kouamé Alain, Commandant de l'Unité de Lutte contre le Racket (ULCR)
- Monsieur Abdoulaye Bakayoko, Conseiller technique du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du suivi et de la coordination du portefeuille de la Banque Mondiale
- Monsieur Pierre Dimba, Coordonnateur du projet PAMOSSET
- Monsieur Seydou Bouda, Administrateur pour la Côte d'Ivoire, Banque mondiale.

AIDE-MEMOIRE
COTE D'IVOIRE (Crédit 5870-CI)

Mission d'Appui à la mise en œuvre du
Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur des Transports et la Facilitation
du Commerce (PAMOSSET)
(12-16 juin 2017)

I. INTRODUCTION ET REMERCIEMENT

1. Une mission de la Banque Mondiale (BM) a séjourné en Côte d'Ivoire du 12 au 16 juin 2017, pour la première mission de suivi de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur des Transport et la Facilitation du Commerce (PAMOSSET). La mission était dirigée par Madame Anne-Cécile Souhaid (spécialiste principale en transport, chargée de projet) et par Madame Aguiratou Savadogo Tinto (spécialiste principale en transport, co-chargée de projet), et était composée de Mesdames Monica Moldovan (spécialiste transport) et Haoua Diallo (assistante de projet), et de Messieurs Maurice Adoni (spécialiste principal en passation des marchés), Jean Kanyamuhanda (consultant, spécialiste en facilitation du commerce) et Eric Santos (consultant, spécialiste en transport).

2. La mission avait pour objectif le suivi des premières activités du projet depuis sa mise en vigueur en décembre 2016, et la mise en œuvre des clauses datées du projet.

3. La mission a été reçue en audience par les Directeurs de Cabinet du Ministre des Transports et du Ministre du Budget. L'équipe tient à remercier les représentants du Gouvernement pour leur bonne collaboration, leur accueil et leur disponibilité. La liste des personnes rencontrées est en annexe.

II. PRINCIPALES CONCLUSIONS DE LA MISSION

Mise en œuvre des clauses datées de l'accord de financement

4. La mission a noté que certaines clauses datées ne sont pas encore mises en œuvre, notamment celles qui conditionnent les décaissements sur la composante 2 portant sur le renouvellement de la flotte des poids-lourds. Il s'agit de :

- la mise à jour du manuel de procédures du projet pour y inclure les dispositions propres à cette composante ;
- la préparation d'EIES et PGES pour la casse dès l'identification du site ;
- la mise à disposition des fonds de contrepartie, pour laquelle le Gouvernement s'était engagé pour un premier versement de 3 millions d'Euros en 2017.

5. En ce qui concerne les dispositions institutionnelles convenues pour l'exécution du projet, la mission a noté que l'UCP n'avait pas encore procédé aux recrutements (i) d'un coordonnateur adjoint du projet et (ii) d'un auditeur externe. Le retard du recrutement du coordonnateur-adjoint est dû au remaniement des équipes de l'UCP du PRICI lors de sa prise en charge du projet de Facilitation du Commerce et du Transport sur le Corridor Abidjan-Lagos (PFCTCAL). En effet, le

coordonnateur adjoint qui avait été initialement sélectionné pour le PAMOSSET a été affecté d'urgence au PFCTCAL comme coordonnateur-adjoint.

6. L'équipe de la BM recommande à l'UCP et aux autorités compétentes de mettre en œuvre dans les meilleurs délais leurs engagements.

Clauses datées		Echéance	Etat de mise en œuvre
1	Mise en place d'un comité de pilotage du projet (CPP)		Accompli
2	Mise en place d'un comité technique du projet (CTP)		Accompli
3	Mise en place d'une unité de coordination du projet (UCP)		Accompli
4	Recrutement pour l'UCP d'un coordonnateur, d'un coordonnateur adjoint, un comptable et un SPM	Mars 2017	Partiellement accompli
5	Réalisation d'un manuel de procédures du projet		Accompli
6	Mise à jour du manuel de procédures pour y inclure les dispositions propres au programme de renouvellement de la flotte des poids lourds	Mars 2017 <i>Condition de décaissement sur la composante 2</i>	Non accompli
7	Recrutement d'un auditeur externe	Juin 2017	Non accompli
8	Versement de la 1ere tranche des fonds de contrepartie (EUR 3 millions)	Décembre 2017	Partiellement accompli
9	Versement de la 2eme tranche des fonds de contrepartie (EUR 5.2 millions)	Décembre 2018	Non échu
10	Versement de la 3eme tranche des fonds de contrepartie (EUR 5 millions)	Décembre 2019	Non échu
11	Préparation et approbation d'un EIES et PGES pour l'opération de casse des véhicules	<i>Condition de décaissement sur la composante 2</i>	Non accompli
12	Revue à mi-parcours	Juin 2018	Non accompli

7. La mission attire l'attention du Gouvernement sur les versements des fonds de contreparties devant intervenir également en 2018 et 2019 pour leur inscription à la loi de finances 2018 qui est en préparation.

Mise en œuvre des activités du projet

8. La mission a constaté que depuis la mise en vigueur du projet, aucune activité n'a effectivement démarré. Le projet accuse ainsi 6 mois de retard. L'équipe de la BM a fait part de son inquiétude à la tutelle du projet, le Ministère des transports, et aux bénéficiaires. Elle invite l'ensemble des acteurs à fournir les efforts nécessaires pour accélérer la mise en œuvre des activités en particulier sur le volet du renouvellement de la flotte de poids lourds qui constitue la part la plus importante du

financement (30 millions sur 45 millions USD) et dont la préparation et l'exécution de tous les prérequis sont complexes.

Composante 1 : Développement institutionnel et renforcement des capacités des acteurs publics et des opérateurs de l'industrie du transport de marchandises

9. La mission a fait état de la nécessité de redéfinir, à partir des objectifs du projet, les besoins spécifiques de renforcement des capacités institutionnelles des bénéficiaires de cette composante : la Direction Générale des Transports Terrestres et de la Circulation (DGTTC), l'Observatoire de la Fluidité des Transports (OFT), le Comité National de Facilitation (CNF) et l'Unité de Lutte contre le Racket (ULCR). Elle a recommandé de mener dans les meilleurs délais un audit organisationnel et un bilan de compétences de ces directions et agences, et a suggéré d'inclure aussi dans ces audits l'Office Sécurité Routière (OSER) et le Fond de Développement des Transports Routiers (FDTR), afin d'identifier et répondre de manière spécifique aux besoins des autres composantes (2 et 4) du projet.

10. En ce qui concerne (i) l'actualisation du programme national de formation à la conduite automobile et (ii) le suivi des écoles et le renforcement des capacités des inspecteurs du permis de conduire et des moniteurs d'auto-école, la DGTTC dispose d'un accord de principe avec l'Agence Québécoise des Transports Routiers (AQTR) qui permettrait de mener ces activités de manière intégrée. La mission a demandé qu'on lui transmette les termes de cet accord afin d'évaluer la possibilité de l'agencer aux activités du projet.

11. Dans le cadre du renforcement des capacités de la DGTTC, le projet prévoit l'acquisition de pesées-essieux. La mission a revu les termes de l'accord liant le Fonds d'Entretien Routier (FER) et la société Afrique Pesage exploitant exclusif des sites de contrôle. Par ailleurs, la Banque mondiale a noté avec fortes préoccupations que les mesures d'application du Règlement 14 sur la charge à l'essieu ont été suspendues jusqu'au 1^{er} juillet 2017 et cette suspension l'aurait été suite à la demande des autorités du Mali et du Burkina.

12. Le projet prévoit l'appui aux opérateurs de transport par la formation de 5000 transporteurs et conducteurs le long du corridor. La mission a été informée d'une expérience réussie de collaboration de l'OSER avec l'Union Européenne qui a financé un programme de formation des formateurs incluant les agents de l'OSER et équipé l'OSER qui à son tour dispense les formations. La mission a discuté avec l'UCP et l'OSER sur la possibilité de capitaliser sur les acquis de ce programme de l'UE et encourage l'utilisation et le renforcement de ce dispositif. De plus la mission recommande à l'OSER d'inclure dans ce programme la formation d'acteurs privés qui à terme seront amenés à dispenser eux-mêmes les formations aux conducteurs et opérateurs. L'OSER s'est engagé à transmettre dans les meilleurs délais un protocole pour cette activité, accompagné des termes de références y afférant.

Composante 2 : Mise en place d'un système pour le renouvellement du parc de poids lourds

13. Cette composante concentre l'essentiel du financement du projet dont 15.75 millions USD de la part de l'IDA et 15 millions USD de la contrepartie nationale. Les TdRs pour le recrutement de l'assistance technique pour la conception du système de renouvellement des véhicules de poids ont été préparés par la partie nationale et ont reçu l'ANO de la Banque. Toutefois au passage de la mission, le processus de passation des marchés n'avait toujours pas démarré. La mission a convenu

avec la partie nationale de s'attacher des services de consultants pour appuyer le FDTR et l'UCP dans la conception de cette activité.

14. La mission invite le FDTR et l'UCP à fournir les efforts nécessaires pour accélérer la mise en œuvre de cette composante avec un accent sur les dispositions nécessaires à prendre pour la mise en place d'une prime à la casse et des structures physiques et administratives devant la mettre en œuvre.

15. L'élaboration d'une prime à la casse fait par ailleurs partie des priorités stratégiques du Ministère des Transports, le Ministre en charge l'ayant souligné à plusieurs occasions dans ses dialogues sectoriels avec la BM et les autres partenaires techniques et financiers. Suite à sa nomination, le nouveau Ministre avait envoyé une lettre de requête en mars 2017 à la BM sollicitant son appui pour la mise en œuvre d'une prime à la casse. L'équipe de la BM confirme que les activités du PAMOSSET devraient pouvoir développer et opérationnaliser ce système. En vue de mutualiser tous les efforts, les équipes de la BM et de la Société Financière Internationale (SFI), qui avait initié depuis 2014 des actions visant à mettre en place un système de partage de risques pour faciliter le financement d'une flotte renouvelée de taxi et bus par des banques commerciales, se sont rapprochées et ont convenu d'une approche intégrée qui sera présentée au Ministre.

16. En vue d'avancer dans la mise en œuvre de cette composante, la mission a invité le FDTR à la réalisation de tâches prioritaires et urgentes, à savoir : (i) le recrutement d'un consultant pour la préparation du Manuel Opérationnel ; et (ii) la préparation des TdR et le recrutement d'une firme pour l'Évaluation de la Viabilité Commerciale d'une Prime à la Casse et la Préparation des Dossiers d'Appel d'Offre pour la recherche d'un opérateur privé pour la casse.

17. La mission a aussi rappelé, en ce qui est du volet de la casse, que l'acquisition d'un terrain approprié à cette industrie lourde est un risque pour le projet. A cet égard, elle a invité les autorités compétentes à se mobiliser pour pré-identifier des sites dans les meilleurs délais, et ce avant le lancement de l'appel d'offres pour la sélection d'un opérateur. Les sites devront de préférence être localisés sur le corridor et les droits de propriété y relatifs déjà purgés. Les instruments de sauvegardes environnemental et social (EIES, PGES et PAR si nécessaire) devront être préparés avant tout décaissement sur cette composante.

18. Enfin, l'exécution de cette composante nécessite la mobilisation de la contrepartie financière. Au cours de sa rencontre avec la mission, le ministère du budget et du portefeuille de l'Etat, a confirmé que la contrepartie sera versée conformément aux clauses datées des accords de financement et s'est engagé à un versement en deux tranches, dont l'une avant septembre 2017.

Composante 3 : Modernisation des douanes et facilitation du commerce sur la section ivoirienne du Corridor

19. La mission a examiné avec l'UCP et la Douane ivoirienne l'état d'avancement de la Composante 3 du projet, axée principalement sur la mise en œuvre de l'interconnexion des systèmes informatiques douaniers de Côte d'Ivoire et du Burkina Faso.

20. *Contrat d'Assistance Technique avec la CNUCED* : la DGDCI a informé la mission de son choix de mettre en œuvre la solution d'interconnexion proposée dans le cadre du Projet PACIR (Projet d'Appui au Commerce et à l'Intégration Régionale), qui a été adoptée par la CEDEAO, et qui permet d'interconnecter plusieurs Etats sur plusieurs corridors. De plus, la DGDCI préfère renforcer les

capacités techniques de son personnel technique en termes de formation, afin de réduire la dépendance vis-à-vis des prestataires extérieurs pour des services vitaux de son département informatique. Dans ce cadre, 4 informaticiens vont suivre une formation technique avancée sur les modules JMS, Active MQ et XML, qui sera assurée à Abidjan par un consultant international spécialisé. La mission a recommandé à la DGDCI d'entreprendre les procédures nécessaires pour que cette formation puisse commencer au plus vite.

21. Etant donné que les équipes techniques de Côte d'Ivoire et du Burkina Faso sont appelées à travailler ensemble, il a été convenu que 4 informaticiens de la douane du Burkina Faso participeront également à cette formation, qui renforcera leurs capacités à développer les fonctionnalités relatives à l'interconnexion. De ce fait, la DGDCI a confirmé qu'un nouveau contrat avec la CNUCED tel que prévu dans le cadre du PAMOSSET ne serait plus nécessaire. Il a été recommandé à la DGDCI de se coordonner avec la douane du Burkina Faso pour une mise en œuvre rapide de cette activité.

22. *Formation des utilisateurs externes et partenaires de la douane* : dans le cadre du contrat en cours entre la CNUCED et le Gouvernement ivoirien financé sur ressources internes, il sera procédé à la formation de formateurs qui, à leur tour, pourront former les utilisateurs externes et partenaires de la douane sur la mise en œuvre de l'interconnexion. Le Projet pourra fournir un appui logistique à l'organisation des formations.

23. *Acquisition d'équipements et matériels informatiques y compris les serveurs nécessaires à la mise en œuvre de l'interconnexion* : il s'agit essentiellement d'un serveur pour base de données avec licences, ainsi que du matériel de réseau. Concernant le serveur d'application qui était prévu dans le cadre du projet, la DGDCI pourra utiliser le serveur acquis dans le cadre du PFCTCAL.

24. La DGDCI a informé la mission que toutes les activités relatives à la mise en œuvre de l'interconnexion entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso seront terminées avant Juin 2018. Elle transmettra à la Banque un plan d'actions détaillé à ce sujet avant la fin du mois de Juin 2017.

25. *Mise en œuvre du Statut OEA entre la Côte d'Ivoire et la Burkina Faso* : la DGDCI a déjà bénéficié de l'Assistance Technique du Cabinet DELOITTE dans le cadre du PFCTCAL sur le processus de mise en œuvre des OEA. Néanmoins, le cadre juridique n'est pas encore en place, et un grand soutien politique des hautes autorités est requis pour réussir la mise en œuvre du statut.

26. La douane du Burkina Faso n'ayant pas bénéficié d'une assistance similaire, elle devra d'abord être formée pour mieux comprendre le concept ainsi que le processus de mise en œuvre, et mettre en place les cadres légal et juridique requis.

27. *Plan de communication* : il a été convenu que pour optimiser l'utilisation des ressources les activités de communication prévues sur l'interconnexion et les OEA qui étaient prévues dans le cadre du PAMOSSET pourront dans la mesure du possible être intégrées dans le plan de communication du PFCTCAL.

Composante 4 : Amélioration de la sécurité routière sur la section ivoirienne du corridor Abidjan – Ouagadougou

28. La mission a passé en revue avec l'UCP et l'OSER les activités visant l'amélioration de la sécurité routière prévues par le projet. Vu le retard dans leur exécution, elle a recommandé leur consolidation par regroupement, et invité l'OSER à la réalisation des tâches prioritaires et urgentes, à savoir :
29. La préparation de TdR et le recrutement d'un consultant pour mener un audit de sécurité routière sur le corridor nord. La mission a par ailleurs été informée par l'Agence Française de Développement (AFD) que des audits étaient aussi prévus sur les tronçons financés par l'AFD et qui seront menés avec l'AGEROUTE. L'équipe de la BM invite donc l'OSER et l'UCP à coordonner avec l'AGEROUTE sur les TdR de ces différents audits afin d'éviter les duplications.
30. Dans l'objectif de développer ses compétences en Audit de Sécurité Routière, l'OSER a fait part de son besoin de formation et soumis une proposition de formation pour 5 cadres de l'OSER à Tunis en août 2017. L'équipe de la BM a recommandé de contacter des organismes de formation reconnus pour mobiliser des experts afin de dispenser sur place un programme de formation sur mesure, ce qui permettrait de mieux répondre aux besoins spécifiques de l'OSER et d'élargir les bénéficiaires de cette formation aux directions concernées des ministères des infrastructures économiques et des transports et à l'AGEROUTE.
31. Sur le volet de la campagne de sensibilisation et formation des usagers et riverains (en particulier les écoles le long du corridor) à la sécurité routière il a été convenu qu'elle se fera sous forme de caravane itinérante le long du corridor Abidjan-Ouagadougou pour une durée d'environ un mois de mi-novembre à mi-décembre.

Passation de Marchés

32. La mission a passé en revue le PPM avec l'UCP et les agences d'exécution. L'équipe de la BM a recommandé : (i) de mettre à jour ce PPM conformément aux activités entendues lors de la mission pour chaque composante ; (ii) de grouper toutes les activités de même nature (tel que l'achat de véhicules et de matériel informatique) en dossier d'appel d'offres ; (iii) que les activités relatives aux formations et renforcement de capacité soient mises en dernière partie du PPM et (iv) de migrer ce PPM sur STEP. La mission a émis ses préoccupations sur la pertinence (pour les objectifs du projet) des nombreuses acquisitions de matériel en particulier des véhicules et a vivement invité toutes les parties à plus de rationalisation des moyens.
33. En ce qui concerne la rémunération de l'OSER sur les activités de formation des transporteurs de la composante 1, l'équipe de la BM a demandé à ce que les informations sur les conditions de participation de l'OSER soient explicitées avant mi-juillet 2017 afin de vérifier leur éligibilité au financement de la BM à savoir (i) autonomie de gestion, (ii) gestion conformément aux règles de la société privée, (iii) ne pas être sous la supervision de l'autorité contractante.

Suivi évaluation

34. Les objectifs de développement du projet sont jugés encore possibles à atteindre avant la date de clôture du projet prévue pour 30 juin 2021. Le projet étant à son démarrage, c'est la persistance du suivi de la mise en œuvre qui permettra de s'assurer de l'atteinte des objectifs.
35. Néanmoins, avec le retard de la mise en œuvre des activités notamment celles liées au renouvellement de la flotte des poids lourds la mission fait remarquer que les indicateurs

intermédiaires directement liés à ce volet pour l'année 2017 ne seront vraisemblablement pas réalisés (le renouvellement de 100 camions était attendu en 2017)

Indicateurs	Référence (2016)	Réalisé 06/2017	Objectif 2017	Objectif final
Coût moyen de transport d'un container de 40 pieds, d'Abidjan à Ouagadougou (US \$)	3,500	3,500	3,500	3,350
Temps de trajet du port d'Abidjan à la frontière BF (heures)	96	96	84	50
Nombre de décès sur la section ivoirienne du corridor	110	110	100	55
Bénéficiaires directs du projet	3.77 million	-	3.88 million	4.15 million
Réductions des émissions de CO2 liées au remplacement des 300 camions	0	0	4,000 t	16,000 t

Situation financière

36. Comme aucune activité prévue aux deux premiers trimestres 2017 n'a démarré, 1,430 milliards de F CFA ont pour le moment été décaissés sur la part IDA

III. PROCHAINES ETAPES CONVENUES

	Actions	Responsables	Echéances
Clauses datées			
1	Recrutement pour l'UCP d'un coordonnateur adjoint	UCP	Aout 2017
2	Recrutement d'un auditeur externe	UCP	Aout 2017
3	Versement de la totalité de la 1ere tranche des fonds de contrepartie (EUR 3 millions)	UCP/ Budget	Décembre 2017
4	Mise à jour du manuel de procédure pour y inclure les dispositions propres au programme de renouvellement de la flotte des poids lourds	UCP/ FDTR	Décembre 2017
5	Préparation et approbation d'un EIES et PGES pour l'opération de casse des véhicules	UCP/ FDTR	Décembre 2017
Composante 1			
6	Mener un audit organisationnel et un bilan de compétences de la DGTTC, OFT/CNF, ULCR, OSER et FDTR	UCP	A livrer en septembre 2017
7	Transmettre l'accord de principe entre la DGTTC et l'AQTR pour l'actualisation du programme national de formation à la conduite automobile et renforcement de capacités des moniteurs d'auto-écoles	DGTTC	Fin juin 2017
8	Préparer et transmettre le protocole pour la formation des 5000 conducteurs, accompagné des termes de références y afférant	OSER	Fin juillet 2017
Composante 2			
9	Recrutement d'un consultant pour la préparation du Manuel Opérationnel	FDTR/UCP	Juillet 2017
10	Préparation des TdR et recrutement d'une firme pour l'Evaluation de la Viabilité Commerciale d'une Prime à la Casse et la Préparation des Dossiers d'Appel d'Offre pour la recherche d'un opérateur privé pour la casse	FDTR/UCP	Septembre 2017
	Actions 4 et 5	UCP/ FDTR	Décembre 2017
Composante 3			

11	Transmettre le détail du catalogue des formations techniques du service informatique des douanes (ActiveMQ)	DGDCI	Plus brefs délais
12	Formation de 4 informaticiens sur JMS, Active MQ et XML, conjointement avec le Burkina Faso	DGDCI et DGDDI BF	Fin août 2017
13	Finalisation du dossier d'acquisition du serveur de base de données	DGDCI, UCP	Fin juillet 2017
14	Formation des formateurs à l'utilisation du système d'interconnexion aux utilisateurs externes et partenaires de la douane	DGDCI, CNUCED	Mi-septembre 2017
15	Finaliser le processus d'adoption des instruments juridiques pour la mise en œuvre du statut d'OEA	DGDCI	Aout 2017
Composante 4			
16	Préparation des TdR et recrutement d'un consultant pour l'Audit de Sécurité Routière sur le corridor nord	OSER/UCP	Juillet 2017
17	Préparation des spécifications techniques et dossier d'acquisition d'un système intégré pour la collecte et l'analyse des données relatives à la sécurité routière	OSER/UCP	Juillet 2017
18	Préparation du dossier de la campagne de sensibilisation le long du corridor (incl. TdR pour les agences en communication)	OSER/UCP	Octobre 2017
Gestion du projet			
19	Mise à jour du PPM et migration sur STEP	UCP	Fin juin 2017

Annexe I : Liste des personnes rencontrées

NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	ADRESSES	
DIMBA Pierre	COORDINATION PAMOSSET	Coordonnateur	22 40 90 90 /pdimba@yahoo.fr	
YOUAN Juliette		Agent comptable	40090909	
GREKI Sébastien		RAF	07 49 30 32 /sgreki@puiur.com	
KANGAH Paul		Chargé du suivi-évaluation	79 14 13 45 /pkangah@prici.ci	
MALAN Bendé Narcisse		Chargé de communication	79 14 13 63 /narcissemalan@yahoo.fr	
BROU Delamarre		Environnementaliste	79 14 13 47 /jeandelamarre@yahoo.fr	
N'GBESSO Kama		Assistant suivi-évaluation	kamajoel@gmail.com	
KOKOLA Carelle		Spécialiste en Passation marché	48 77 67 48 / lucrecey@yahoo.fr	
Rosine N'djolé MOUROUFIE		Assistante d'Appui aux opérations	57 98 55 33 / ndjol@yahoo.fr	
Egny Marie Dominique		Chef comptable	79 14 13 38 /egnymarie@gmail.com	
CISSE OUATTARA Fatoumata		Auditeur interne	79 14 13 50	
OUATTARA né Soro Fatoumata		CONTROLE FINANCIER PAMOSSET	Contrôleur Financier	20 22 75 89/07 97 45 07 soyefat@yahoo.fr
TIEMELE Ettien Kouamé		PFCTCAL	RAF	02 35 79 82
TRAORE Amara	OIC	Chef département facilitation des Transports	07 39 11 46 amara.traore@oic.ci	
ZOPOH Grégoire	DGTCP / DDPD	C.S	20250956 / 58738462	
YANGBAH Tia Roger	OFT/CNF	ASG/SP	04 03 55 45 Tianek2001@yahoo.fr	
GOGBE Robert Xavier		Assistant DOT	xaviergogbe@yahoo.fr	
GORE BI Tie Jules		Directeur des opérations techniques	05 81 64 03 Jules_gorebi@yahoo.fr	
OURA Kouamé Alain	ULCR/POLICE ANTI RACKET ROUTIER	Commandant d'unité	01 11 11 87 / 57 44 30 16 alain.oura@yahoo.fr	
TOGBE Hyppolyte		Chargé de la Poursuite à l'ULCR	07 64 45 33 / 01 18 99 26	
ASSACY Hervé	URC	Commandant	07 77 47 47	
SORO Bakary	MINISTERE DU TRANSPORT	Directeur de Cabinet	20 34 48 75	
DEMBA Boundi		Conseiller Technique	20 34 79 09/ 01 79 21 45/05 05 63 03	

			dembaboundi@yahoo.fr
ESMEL Gnanagne Angneroh Pierre	FDTR	Directeur des Etudes du suivi et de l'évaluation	04 01 33 72 Esmelpierre1@yahoo.fr
MAGASSA épse Konaté Goundo		Chef service Etudes	05 07 50 12 Bgmagas02@gmail.com
ECHUI Aka Désiré	OSER	Directeur Général	21 25 24 87 / 40171781 echui.desire@officedesecuriteroutiere.ci
Memaigny Justin		S/Directeur Opération	21 25 27 46 / 42 99 90 32
KAMAGATE Tidjane Amadou		Directeur des études	21 25 27 46 kamatidjane@gmail.com
TA Bi Tra		Directeur de la formation	47 31 64 85 / trabitrah@yahoo.fr
N'DJEMON Djoman		Service statistique	40 17 17 52
ELLEPO Richard		Chargé d'études	07 10 54 64 / elleporich@yahoo.fr
BONI Koffi Etienne		OSER/POLICE SPECIALE DE LA SECURITE ROUTIERE	Chef des Opérations
ABDOULAYE Bakayoko	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	CT Comité de suivi du portefeuille Banque Mondiale	20 20 81 54 / 08 93 64 87 abdoulaye.bakayoko@hotmail.fr
KOUAKOU Romain	MT/DGTTTC	Directeur General	20 21 82 24 / 47 35 53 24 rolckouakou@yahoo.fr
KOUAKOU Etienne		Sous-directeur	20 21 20 27 / 48 63 73 98 etiennekouakou2@gmail.com
TIESSE Lucien		Sous-directeur Règlementation de la circulation	20 33 52 55/05 68 48 64 /08 46 64 23 lucientiesse@yahoo.fr
Col NIAMBE Ebalé Nguessan Yvonne	DOUANES	SDCAD Chef de projet interconnexion	07867591 / 01053031 enivoire@yahoo.fr
KOUASSI Denis		SDED	21 75 47 31 / 08 79 31 71
DEZAI Bonguin Fernand Romaric		Assistant du Directeur de la Réglementation	07 38 75 43 / 55 49 49 49 Dezai76@gmail.com
DIABY Brahim	HAUT CONSEIL DU PATRONAT DU TRANSPORT ROUTIER	Directeur General	sntmvci@yahoo.fr
NANA Oumar		Chef département transport de marchandises	08 09 20 37 nanaoumard@yahoo.fr
SALIF Samaké		Staff direction	07 09 80 84 Sambader63@gmail.com
KOUAKOU Martin	AGERROUTE	Ingénieur routier	22 52 93 00 / 45 79 95 95 makouakou@ageroute.ci
KLEMET Kouamé	CABINET KSK Avocats	Avocat	46 00 60 03
N'CHO Sylvain	AFRIQUE PESAGE	Directeur Opération	58 97 39 08

Okon Guy Michel		Responsable Statistique et Prospective	m.okon@afriquepesage.com
KOFFI Stéphane	FER	Directeur Technique	20 31 13 05 / 08 08 37 09 Koffi.stephane@fer-ci.org
AMON Angba Lucien		DAF	20 31 13 05 / 08 08 37 34 amon.lucien@fer-ci.org